

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Numéro SIRET
25330349900060**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Syndicat intercommunal à vocation unique USTOM**

POSTE COMPTABLE DE : SGC COUTRAS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget supplémentaire (3)

BUDGET : USTOM (3)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	28
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	29
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	33
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	34
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	36
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	39
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	40
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	44
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	1
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 418 279,19	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 5 418 279,19
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		5 418 279,19	5 418 279,19

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 771 542,09	5 764 842,19
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	520 415,82	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 527 115,72
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		6 291 957,91	6 291 957,91
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		11 710 237,10	11 710 237,10

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

II
A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	7 961 557,00	0,00	100 850,00	100 850,00	8 062 407,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 550 567,00	0,00	45 000,00	45 000,00	2 595 567,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	69 977,00	0,00	0,00	0,00	69 977,00
Total des dépenses de gestion des services		10 582 101,00	0,00	145 850,00	145 850,00	10 727 951,00
66	Charges financières	82 885,00	0,00	0,00	0,00	82 885,00
67	Charges exceptionnelles	32 993,00	0,00	-18 000,00	-18 000,00	14 993,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	15 094,00		0,00	0,00	15 094,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	150 000,00		0,00	0,00	150 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		10 863 073,00	0,00	127 850,00	127 850,00	10 990 923,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		5 290 429,19	5 290 429,19	5 290 429,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	980 000,00		0,00	0,00	980 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		980 000,00		5 290 429,19	5 290 429,19	6 270 429,19
TOTAL		11 843 073,00	0,00	5 418 279,19	5 418 279,19	17 261 352,19

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 261 352,19
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	41 200,00	0,00	0,00	0,00	41 200,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	997 900,00	0,00	0,00	0,00	997 900,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	10 380 492,00	0,00	0,00	0,00	10 380 492,00
75	Autres produits de gestion courante	231 800,00	0,00	0,00	0,00	231 800,00
Total des recettes de gestion des services		11 651 392,00	0,00	0,00	0,00	11 651 392,00
76	Produits financiers	3,00	0,00	0,00	0,00	3,00
77	Produits exceptionnels	13 000,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		11 664 395,00	0,00	0,00	0,00	11 664 395,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	178 678,00		0,00	0,00	178 678,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		178 678,00		0,00	0,00	178 678,00
TOTAL		11 843 073,00	0,00	0,00	0,00	11 843 073,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	5 418 279,19
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	17 261 352,19
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	6 091 751,19
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES
II
A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1	nouvelles	III	IV = I + II + III
		I	(2) II			
20	Immobilisations incorporelles	23 000,00	182 760,09	0,00	0,00	205 760,09
21	Immobilisations corporelles	533 500,00	337 655,73	1 481 869,00	1 481 869,00	2 353 024,73
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	46 192,00	0,00	4 090 952,09	4 090 952,09	4 137 144,09
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	602 692,00	520 415,82	5 572 821,09	5 572 821,09	6 695 928,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	322 938,00	0,00	0,00	0,00	322 938,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	21 279,00		178 721,00	178 721,00	200 000,00
	Total des dépenses financières	344 217,00	0,00	178 721,00	178 721,00	522 938,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	946 909,00	520 415,82	5 751 542,09	5 751 542,09	7 218 866,91
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	178 678,00		0,00	0,00	178 678,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	178 678,00		20 000,00	20 000,00	198 678,00
	TOTAL	1 125 587,00	520 415,82	5 771 542,09	5 771 542,09	7 417 544,91

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

7 417 544,91

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1	nouvelles	III	IV = I + II + III
		I	(2) II			
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles	46 192,00	0,00	-46 192,00	-46 192,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	46 192,00	0,00	553 808,00	553 808,00	600 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	99 395,00	0,00	-99 395,00	-99 395,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	99 395,00	0,00	-99 395,00	-99 395,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	145 587,00	0,00	454 413,00	454 413,00	600 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		5 290 429,19	5 290 429,19	5 290 429,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	980 000,00		0,00	0,00	980 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	980 000,00		5 310 429,19	5 310 429,19	6 290 429,19
	TOTAL	1 125 587,00	0,00	5 764 842,19	5 764 842,19	6 890 429,19

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

527 115,72

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

7 417 544,91

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

6 091 751,19

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou oi róprio anticipáo dos resultados).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	100 850,00		100 850,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	45 000,00		45 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	-18 000,00	0,00	-18 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		5 290 429,19	5 290 429,19
	Dépenses d'exploitation – Total	127 850,00	5 290 429,19	5 418 279,19

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**5 418 279,19**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	182 760,09	20 000,00	202 760,09
21	Immobilisations corporelles (6)	1 819 524,73	0,00	1 819 524,73
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 090 952,09	0,00	4 090 952,09
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	178 721,00		178 721,00
	Dépenses d'investissement – Total	6 271 957,91	20 000,00	6 291 957,91

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**6 291 957,91**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M, 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

II
B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE **5 418 279,19**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES **5 418 279,19**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	600 000,00	0,00	600 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	-46 192,00	0,00	-46 192,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	20 000,00	20 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		5 290 429,19	5 290 429,19
	Recettes d'investissement – Total	553 808,00	5 310 429,19	5 864 237,19

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE **527 115,72**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106 **-99 395,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **6 291 957,91**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	7 961 557,00	100 850,00	100 850,00
604	Achats d'études, prestations de services	2 000,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	212 961,00	4 000,00	4 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	26 800,00	10 800,00	10 800,00
6064	Fournitures administratives	10 500,00	0,00	0,00
6066	Carburants	150 600,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	57 100,00	500,00	500,00
611	Sous-traitance générale	6 431 482,00	45 000,00	45 000,00
6132	Locations immobilières	1 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	160 850,00	300,00	300,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	15 500,00	3 000,00	3 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	75 500,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	106 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	18 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	124 550,00	4 250,00	4 250,00
6161	Multirisques	117 877,00	38 000,00	38 000,00
617	Etudes et recherches	19 000,00	10 000,00	10 000,00
618	Divers	92 115,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	60 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	10 500,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	63 400,00	0,00	0,00
6238	Divers	10 000,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs personnel	900,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	3 300,00	0,00	0,00
6256	Missions	1 500,00	3 000,00	3 000,00
6257	Réceptions	12 300,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	76 000,00	-18 000,00	-18 000,00
6262	Frais de télécommunications	18 805,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	2 100,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 500,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	15 267,00	0,00	0,00
6288	Autres	30 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	12 000,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	900,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	250,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 550 567,00	45 000,00	45 000,00
6211	Personnel intérimaire	20 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 680,00	89,00	89,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 338,00	196,00	196,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 540 126,00	29 154,00	29 154,00
6412	Congés payés	94 515,00	1 789,00	1 789,00
6413	Primes et gratifications	116 569,00	2 207,00	2 207,00
6414	Indemnités et avantages divers	54 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	369 767,00	6 999,00	6 999,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	195 651,00	3 703,00	3 703,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	45 652,00	863,00	863,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	15 769,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 000,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	77 500,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	69 977,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	630,00	0,00	0,00
6518	Autres	12 400,00	0,00	0,00
6531	Indemnités élus	48 200,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite élus	1 400,00	0,00	0,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	2 100,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	877,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	4 370,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		10 582 101,00	145 850,00	145 850,00
66	Charges financières (b) (8)	82 885,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	73 274,21	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 061,36	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	11 672,15	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	32 993,00	-18 000,00	-18 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	7 493,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	18 000,00	-18 000,00	-18 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	7 500,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	15 094,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	15 094,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	150 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		10 863 073,00	127 850,00	127 850,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	5 290 429,19	5 290 429,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	980 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	980 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		980 000,00	5 290 429,19	5 290 429,19
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		980 000,00	5 290 429,19	5 290 429,19
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 843 073,00	5 418 279,19	5 418 279,19

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 418 279,19
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	15 803,97
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-17 865,33
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 061,36

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	41 200,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	41 200,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	997 900,00	0,00	0,00
703	Ventes de produits résiduels	554 472,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	24 700,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activités annexes	418 728,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	10 380 492,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	10 380 492,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	231 800,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	1 800,00	0,00	0,00
7588	Autres	230 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		11 651 392,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	3,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	3,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	13 000,00	0,00	0,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	13 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		11 664 395,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	178 678,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	178 678,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		178 678,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 843 073,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	5 418 279,19
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 418 279,19
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	23 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	23 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	533 500,00	1 481 869,00	1 481 869,00
2111	Terrains nus	0,00	50 000,00	50 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	70 000,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments	41 000,00	32 000,00	32 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	100 000,00	270 000,00	270 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	74 000,00	50 000,00	50 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	3 000,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	0,00	250 000,00	250 000,00
2155	Outillage industriel	0,00	0,00	0,00
2157	Aménagements matériel industriel	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	140 000,00	115 000,00	115 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	5 000,00	5 000,00
2184	Mobilier	5 000,00	20 000,00	20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	90 500,00	689 869,00	689 869,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	46 192,00	4 090 952,09	4 090 952,09
2313	Constructions	46 192,00	4 090 952,09	4 090 952,09
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		602 692,00	5 572 821,09	5 572 821,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	322 938,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	322 938,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	21 279,00	178 721,00	178 721,00
Total des dépenses financières		344 217,00	178 721,00	178 721,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		946 909,00	5 751 542,09	5 751 542,09
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	178 678,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	178 678,00	0,00	0,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	11 594,43	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	2 449,97	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	115 621,84	0,00	0,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	10 288,87	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	38 722,89	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	20 000,00	20 000,00
2031	Frais d'études	0,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		178 678,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 125 587,00	5 771 542,09	5 771 542,09

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	520 415,82
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 291 957,91
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

USTOM - USTOM - BS - 2023

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le



ID : 033-253303499-20230328-D20230304-BF

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	600 000,00	600 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	600 000,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles	46 192,00	-46 192,00	-46 192,00
2031	Frais d'études	46 192,00	-46 192,00	-46 192,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo, incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		46 192,00	553 808,00	553 808,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	99 395,00	-99 395,00	-99 395,00
1064	Réserves réglementées	99 395,00	-99 395,00	-99 395,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		99 395,00	-99 395,00	-99 395,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		145 587,00	454 413,00	454 413,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	5 290 429,19	5 290 429,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	980 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	24 000,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	1 000,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	11 000,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	39 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	4 000,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	227 000,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	57 000,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	6 000,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	64 000,00	0,00	0,00
28155	Outils industriel	2 000,00	0,00	0,00
28157	Aménagements des matériels industriels	104 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	2 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	45 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	19 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	7 000,00	0,00	0,00
28188	Autres	368 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		980 000,00	5 290 429,19	5 290 429,19
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	20 000,00	20 000,00
2313	Constructions	0,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		980 000,00	5 310 429,19	5 310 429,19
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 125 587,00	5 764 842,19	5 764 842,19

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	527 115,72
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 291 957,91
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0100 (1)
LIBELLE : Administratif et divers

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 4 045,00	0,00	b 0,00	b 25 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	4 045,00	0,00	0,00	25 000,00
2131	Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	4 045,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-29 045,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0102 (1)
LIBELLE : Equipements parc

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 251 299,00	0,00	b 0,00	b 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	251 299,00	0,00	0,00	300 000,00
2131	Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	0,00	250 700,00	0,00	0,00	250 000,00
2155	Outillage industriel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	599,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-551 299,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0104 (1)
LIBELLE : Communication

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 6 492,00	0,00	b 0,00	b 66 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	6 492,00	0,00	0,00	66 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	6 492,00	0,00	0,00	66 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-72 492,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0105 (1)
LIBELLE : Travaux déchèteries

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 36 132,52	0,00	b 0,00	b 350 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	36 132,52	0,00	0,00	350 000,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	19 779,52	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	6 055,00	0,00	0,00	100 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2157	Aménagements matériel industriel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	10 298,00	0,00	0,00	150 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-386 132,52
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0107 (1)
LIBELLE : Matériels de collecte

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 24 091,41	0,00	b 0,00	b 207 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	24 091,41	0,00	0,00	207 500,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	24 091,41	0,00	0,00	207 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-231 591,41
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0108 (1)
LIBELLE : Quai de transfert Massugas

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 15 595,80	0,00	b 0,00	b 113 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	15 595,80	0,00	0,00	113 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	1 838,00	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	13 757,80	0,00	0,00	50 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-128 595,80
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0109 (1)
LIBELLE : Recyclerie

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 163 160,09	0,00	b 0,00	b 630 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	163 160,09	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	163 160,09	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
2131	Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2157	Aménagements matériel industriel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-793 160,09
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0110 (1)
LIBELLE : Opération St Magne

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 19 600,00	0,00	b 0,00	b 900 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	19 600,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	19 600,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	900 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	900 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-919 600,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0111 (1)
LIBELLE : Bio Déchets

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 390 369,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	390 369,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	240 369,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-390 369,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8800071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					6 050 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					6 050 000,00									
00067041295	CREDIT AGRICOLE	25/11/2009		15/03/2010	220 000,00	F		3,790	3,790		T	X Echéance constante		A-1
042144827027	MUTUEL AQUITAINE BCME ARKEA	13/07/2009		30/06/2010	310 000,00	F		4,530	4,530		A	X Echéance constante		A-1
MONG50275SEUR	La Banque Postale	05/02/2015		01/05/2016	1 200 000,00	F		1,760	1,760		A	X Echéance constante		A-1
MONG521376EUR	La Banque Postale	02/03/2018		01/08/2018	3 320 000,00	F		1,700	1,700		T	X Echéance constante		A-1
NE01396315	Credit Mutuel du Sud Ouest	12/04/2016		30/11/2016	1 000 000,00	F		1,880	1,880		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour MIETP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					6 050 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		4 164 805,99					322 937,71	73 274,21	0,00	15 803,97
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 164 805,99					322 937,71	73 274,21	0,00	15 803,97
00067041295		0,00	A-1	36 997,25	1,75	F		3,790	18 149,86	1 146,26	0,00	29,76
04214827027		0,00	A-1	54 143,42	1,25	F		4,530	26 472,15	2 452,70	0,00	626,79
MON502755EUR		0,00	A-1	678 912,22	7,17	F		1,760	79 773,17	11 948,86	0,00	7 000,61
MON521376EUR		0,00	A-1	2 667 999,35	15,17	F		1,700	151 773,34	44 391,86	0,00	7 010,48
NE01399315		0,00	A-1	726 753,75	13,42	F		1,880	46 769,19	13 334,53	0,00	1 136,33
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de lissage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 164 805,99					322 937,71	73 274,21	0,00	15 803,97

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

USTOM - USTOM - BS - 2023

- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID : 033-253303499-20230328-D20230304-BF



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) ; 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et complabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et complabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indice(s) sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart(s) d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart(s) d'indices hors zone euro	(6) Autres Indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 164 805,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	15-01-2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	204 Sub d'équipement biens immobiliers ou installations	15	15/10/2015
L	204 Sub d'équipement biens mobiliers et autre	5	15/10/2015
L	204 Sub d'équipement projet d'infrastructure d'intérêt national	30	15/10/2015
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	15/10/2015
L	2158 Divers matériels	5	15/10/2015
L	2172 Plantations et aménagements de terrain	15	15/10/2015
L	2173 Construction et agencements de bâtiments	20	15/10/2015
L	2175 réseaux et installations de voirie	20	15/10/2015
L	2182a-Véhicules légers	5	15/10/2015
L	2182b-Camions et véhicules industriels	7	15/10/2015
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	15/10/2015
L	2184 Mobilier	10	15/10/2015
L	2188a-Installations et appare	10	15/10/2015
L	2188b-Appareils de lavage et ascenseurs	20	15/10/2015
L	2188d-Equipements de garages et ateliers	10	15/10/2015
L	2188e-Autres matériels: bacs de tri	7	15/10/2015
L	2188f-Autres matériels (hors composteurs & caissettes)	5	15/10/2015
L	Amortissement des subventions	10	07/01/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		4 502,00	4 502,00	0,00	4 502,00
Dépréciation des actifs circulants	0,00	30/03/2021	4 502,00	4 502,00	0,00	4 502,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		4 502,00	4 502,00	0,00	4 502,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 522 895,00	178 721,00	II 178 721,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		322 938,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	322 938,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		199 957,00	178 721,00	178 721,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	178 678,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	21 279,00	178 721,00	178 721,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	701 616,00	520 415,82	0,00	1 222 031,82

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 980 000,00	5 290 429,19	VI 5 290 429,19
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		980 000,00	5 290 429,19	5 290 429,19
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	24 000,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	1 000,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	11 000,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	39 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	4 000,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	227 000,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	57 000,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	6 000,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	64 000,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	2 000,00	0,00	0,00
28157	Aménagements des matériels industriels	104 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	2 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	45 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	19 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	7 000,00	0,00	0,00
28188	Autres	368 000,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	5 290 429,19	5 290 429,19

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	6 270 429,19	0,00	527 115,72	0,00	6 797 544,91

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	1 222 031,82
Ressources propres disponibles	VIII	6 797 544,91
Solde	IX = VIII – IV (5)	5 575 513,09

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	5,00	8,00	13,00
Adjoint Administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif ppal 1° CI	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint Administratif ppal 2° CI	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent d'accueil USTOM	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Agents administratifs RI	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Agents administratifs et de direction	C	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
Attaché	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Responsable administratif adjoint DGS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Responsable scc communication	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	0,00	7,00	8,00	28,00	36,00
Adjoint au responsable des ST	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint technique	C	3,00	0,00	3,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique ppal 1° CI	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique ppal 2° CI	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent technique logistique sécurité	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Agents de déchèterie	C	0,00	0,00	0,00	0,00	8,00	8,00
Agents polyvalents ST	C	0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	4,00
Agents technique logistique conteneurisation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Agents valoristes	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ambassadeur de tri	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Assistante ST	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chaufeurs PL	C	0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	4,00
Chef d'atelier	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chef de magasin	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Conducteurs d'engins	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable scc Recyclerie	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Responsable travaux	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Dir Est Publics 40 à 80000hts	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		13,00	0,00	13,00	14,00	36,00	50,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.



IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N		CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
				Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)							
Adjoint au responsable des ST	B	TECH		1 399 858,56	A	CDI	
Agent d'accueil USTOM	C	ADM		48 843,30	A	CDI	
Agent technique logistique sécurité	C	TECH		33 638,33	A	CDI	
Agents administratifs RI	C	ADM		44 779,02	A	CDI	
Agents administratifs et de direction	C	ADM		72 532,43	A	CDI	
Agents de déchèterie	C	TECH		119 678,11	A	CDI	
Agents polyvalents ST	C	TECH		295 118,55	A	CDI	
Agents technique logistique conteneurisation	C	TECH		160 795,10	A	CDI	
Agents valoristes	C	TECH		73 319,15	A	CDI	
Ambassadeur de tri	C	TECH		34 781,88	A	CDI	
Assistante ST	C	TECH		37 984,68	A	CDI	
Chauffeurs PL	C	TECH		37 224,98	A	CDI	
Chef d'atelier	C	TECH		98 902,01	A	CDI	
Chef de magasin	C	TECH		37 577,29	A	CDI	
Conducteurs d'engins	C	TECH		38 145,48	A	CDI	
Responsable administratif adjoint DGS	A	ADM		49 322,17	A	CDI	
Responsable scc Recyclerie	B	TECH		77 913,94	A	CDI	
Responsable scc communication	B	ADM		55 045,64	A	CDI	
Responsable travaux	B	TECH		50 056,50	A	CDI	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				412 439,44		A	
Agent administratif RI	C	ADM		53 510,55	A	CDD	
Agent de déchèterie	C	TECH		16 502,34	A	CDD	
Agent technique logistique conteneurisation	C	TECH		15 663,34	A	CDD	
Agents valoristes	C	TECH		185 660,24	A	CDD	
Animateur prévention	C	ADM		19 381,84	A	CDD	
Assistante RH	C	ADM		13 695,35	A	CDD	
Chargé de projet	C	ADM		54 779,26	A	CDD	
Responsable adjoint scc administratif	C	ADM		53 246,52	A	CDD	
TOTAL GENERAL				1 812 298,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.
 (2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.
 (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984, modifiée) :

- 3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité
- 3-1 : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
- 3-2 : article 3, 3ème alinéa : autorisation de servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi
- 3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
- 3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient
- 3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil
- 3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %
- 3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs directs sur emplois de cabinets
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 65-1148 du 20 octobre 1965.

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le



ID : 033-253303499-20230328-D20230304-BF

LRSTOM - USTOM - BS - 2023

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Nombre de membres en exercice : **39**
 Nombre de membres présents : **28 + 5 pouvoirs**
 Nombre de suffrages exprimés : **33**

VOTES :

Pour : **33**

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : **21/03/2023**

Présenté par (1) Le Président

A Pessac-sur-Dordogne le **28/03/2023**

(1) Le Président, **Christian MALANDIT-SALLAN**



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire



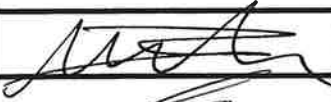








A Pessac-sur-Dordogne, le **28/03/2023**

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

CDC CASTILLON-PUJOLS	
✓ CDC CASTILLON-PUJOLS (titulaire) - ANGELY Jacques	
CDC CASTILLON-PUJOLS (titulaire) - BOUCHON Bernard	
✓ CDC CASTILLON-PUJOLS (titulaire) - BOURDIER Christian	
CDC CASTILLON-PUJOLS (titulaire) - BREILLAT Jacques	
CDC CASTILLON-PUJOLS (titulaire) - DUVAL Viviane	
✓ CDC CASTILLON-PUJOLS (titulaire) - FAURE Charles	
✓ CDC CASTILLON-PUJOLS (titulaire) - LAVIGNAC Marie-Claude	
✓ CDC CASTILLON-PUJOLS (titulaire) - THIBEAU Daniel	
CDC CASTILLON-PUJOLS (suppléant) - AMBLEVERT David	
CDC CASTILLON-PUJOLS (suppléant) - DELONGEAS Jean-Claude	
CDC CASTILLON-PUJOLS (suppléant) - DUCOSSO Jean-Claude	
CDC CASTILLON-PUJOLS (suppléant) - GAUTHIER Pierre	
CDC CASTILLON-PUJOLS (suppléant) - HARDY Robert	
CDC CASTILLON-PUJOLS (suppléant) - LAMOUREUX Bernard	
CDC CASTILLON-PUJOLS (suppléant) - PAULETTO Patrice	
CDC CASTILLON-PUJOLS (suppléant) - POIVERT Liliane	
CDC MONTAIGNE MONTRAVEL GURSON	
CDC MONTAIGNE MONTRAVEL GURSON (titulaire) - BOIDE Thierry	
✓ CDC MONTAIGNE MONTRAVEL GURSON (titulaire) - BOUTY Gilbert	

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

CDC MONTAIGNE MONTRAVEL GURSON (titulaire) - MARTY Sylvain	
CDC MONTAIGNE MONTRAVEL GURSON (suppléant) - GALLOT Christian	
CDC MONTAIGNE MONTRAVEL GURSON (suppléant) - LAGORCE Josette	
CDC MONTAIGNE MONTRAVEL GURSON (suppléant) - LESGOUTIERES Alain	
CDC MONTAIGNE MONTRAVEL GURSON (suppléant)- DE MIRAS Jean-Pierre	
CDC MONTAIGNE MONTRAVEL GURSON (suppléant)- LANSADE Jean-Thierry	
CDC MONTAIGNE MONTRAVEL GURSON (titulaire) - REY Jean-Louis	
CDC MONTAIGNE MONTRAVEL GURSON (titulaire)- CHAUMARD Jean-Pierre	
CDC de l'ENTRE DEUX MERS	
CDC de l'ENTRE DEUX MERS (titulaire) - BRIS Daniel	
CDC de l'ENTRE DEUX MERS (titulaire) - LABORDE Thierry	
CDC de l'ENTRE DEUX MERS (titulaire) - MALAMBIC Benjamin	
CDC de l'ENTRE DEUX MERS (titulaire) - MIQUEU Christophe	
CDC de l'ENTRE DEUX MERS (titulaire) - MOTHEs Christophe	
CDC de l'ENTRE DEUX MERS (suppléant) - CAZADE Pascal	
CDC de l'ENTRE DEUX MERS (suppléant) - GRADIT Olivier	
CDC de l'ENTRE DEUX MERS (suppléant) - HATRON Valérie	
CDC de l'ENTRE DEUX MERS (suppléant) - MACIAS Chantal	
CDC de l'ENTRE DEUX MERS (suppléant) - TOUZEAU Alain	
CDC du GD SAINT EMILIONNAIS	
CDC du GD SAINT EMILIONNAIS (titulaire) - CHARIOL ALFONSO Agnès	P: n. n. n. 
CDC du GD SAINT EMILIONNAIS (titulaire) - GUIMBERTEAU Yannick	
CDC du GD SAINT EMILIONNAIS (titulaire) - MICHEL Fabrice	
CDC du GD SAINT EMILIONNAIS (suppléant) - DUBOUDIN Dominique	
CDC du GD SAINT EMILIONNAIS (suppléant) - FENELON Daniel	
CDC du GD SAINT EMILIONNAIS (suppléant) - LE GOUZOUGUEC Yannick	
CDC du PAYS FOYEN	
CDC du PAYS FOYEN (titulaire) - BOUDENS David	P: Mme LAVIGNAC 
CDC du PAYS FOYEN (titulaire) - GARCIA Miguel	


IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

CDC du PAYS FOYEN (titulaire) - GROSSIAS Mireille	
CDC du PAYS FOYEN (titulaire) - LACHAIZE Yolande	P. N. MALANDIT - SALLAUD
CDC du PAYS FOYEN (titulaire) - MARGOUILLE Michel	
CDC du PAYS FOYEN (titulaire) - MAS François	
CDC du PAYS FOYEN (titulaire) - PLAT Tristan	P. N. LAB
CDC du PAYS FOYEN (titulaire) - ROBERT Pierre	
CDC du PAYS FOYEN (titulaire) - ROUBINEAU Jean-Pierre	
CDC du PAYS FOYEN (suppléant) - CELESTE Patricia	
CDC du PAYS FOYEN (suppléant) - DELAGE Bernard	
CDC du PAYS FOYEN (suppléant) - MALINOWSKI Gaëlle	
CDC du PAYS FOYEN (suppléant) - PAILHET Nadine	
CDC du PAYS FOYEN (suppléant) - SAHRAOUI Marc	
CDC du PAYS FOYEN (suppléant) - TEYSSANDIER Didier	
CDC du PAYS FOYEN (suppléant) - TOULOUSE Brigitte	
CDC du PAYS FOYEN (suppléant) - VACHER Jean-Claude	
CDC du PAYS FOYEN (suppléant) - VINCENZI Christiane	
CDC du REOLAIS	
CDC du REOLAIS (titulaire) - ARDOUIN Eliam	
CDC du REOLAIS (titulaire) - CHAMPAGNE Marie-Claude	Kaufmann
CDC du REOLAIS (titulaire) - LABARBE Anne-Marie	
CDC du REOLAIS (titulaire) - LAMARCHE Alexandre	
CDC du REOLAIS (titulaire) - MALANDIT SALLAUD Christian	
CDC du REOLAIS (titulaire) - MARTY Bruno	
CDC du REOLAIS (titulaire) - MERCIER Bastien	
CDC du REOLAIS (titulaire) - MONGET Olivier	
CDC du REOLAIS (titulaire) - VILLETTE Roger	
CDC du REOLAIS (suppléant) -	
CDC du REOLAIS (suppléant) - ARTERO Hervé	
CDC du REOLAIS (suppléant) - BARTHEROTE Julien	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

SLOW

CDC du REOLAIS (suppléant) - GARCIA Dounis	
CDC du REOLAIS (suppléant) - GERVAIS Jacques	
CDC du REOLAIS (suppléant) - MASCOTTO Jean-Louis	
CDC du REOLAIS (suppléant) - MAZIERES Laurent	
CDC du REOLAIS (suppléant) - PAGNOCCA David	
CDC du REOLAIS (suppléant) - ROCHEREAU Chantal	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Pessac-sur-Dordogne, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.